



La démarche de labellisation des APP, pilotée par la DGEFP au niveau national, et la DRTEFP au niveau régional, a débuté en 2006 par le lancement d'un autodiagnostic interne des APP et s'est poursuivie en 2007 par des audits réalisés dans chacun des sites et antennes APP.

8 sites APP et 8 antennes ont été labellisés, garantissant ainsi aux financeurs et partenaires locaux la qualité de leurs prestations quelque soit le territoire. Dès lors les APP s'inscrivent bien dans une dynamique territoriale leur permettant d'occuper une place active et reconnue, dans une logique de complémentarité de leur offre de formation, au service et dans l'intérêt des publics.



Animation du réseau des APP de Champagne-Ardenne :
Laurence DALLA LIBERA
GIP ARIFOR - 79 avenue Sainte Ménéhould
51037 Châlons en Champagne cedex
tél : 03 26 21 98 08 - fax : 03 26 21 73 37 - email : ldallalibera@arifor.fr



2007-2008

RAPPORT D'ACTIVITÉ

du réseau des ateliers
de pédagogie personnalisée
de Champagne-Ardenne

www.irisapp.com

Les APP de Champagne-Ardenne : un réseau en pleine mutation

PORTRAIT DES APP DE CHAMPAGNE-ARDENNE DE 2005 À 2008

Une diversité des publics

Depuis 2005, la représentation des publics accueillis dans le réseau des APP est sensiblement la même chaque année :

- 80 % des publics ont 26 ans ou plus
- Une moyenne de 76 % de femmes dont 60 % âgées de 26 ans ou plus
- Une représentation importante des demandeurs d'emploi (autour de 75 %) qui correspond au public prioritaire financé dans le cadre de la convention DRTEFP
- Une progression des publics salariés continue de 2005 à 2008 (14 % en 2005, 15 % en 2006, 22,40 % en 2007*, 19 % en 2008)

* Une augmentation importante due à la prise en charge financière des formations des personnes en contrats aidés non marchands : près de 340 personnes.

La durée moyenne d'un parcours de formation en APP est constante sur les 4 ans passés de 2005 à 2008 : entre 52 et 55 heures

Des niveaux de formation hétérogènes

en %	2005	2006	2007	2008
De non scolarisé au niveau 3 ^{ème} (niveau VI)	16	20	19	17
Seconde, première ou CAP BEP (obtenu ou non) (niveau V)	44,5	45,5	46,5	47
Terminale à supérieur (niveau IV à II)	39,5	34,5	34,5	36

Depuis 4 ou 5 ans, on constate une évolution du niveau scolaire : entre 35 et 40 % des publics accueillis à l'APP ont un niveau BAC et supérieur. Ceci s'explique en partie par le succès des préparations aux concours para médicaux ou administratifs.

Les APP de Champagne-Ardenne n'accueillent pas de publics illettrés qui relèvent d'un autre dispositif, celui de l'AFB (Atelier de Formation de Base) également financé par l'Etat.

Un maillage partenarial fort sur les territoires

Evolution des partenaires prescripteurs de 2005 à 2008 en %

	2005	2006	2007	2008
Missions locales PAIO	9	10	9,5	10,7
ANPE	48	49	51,7	55,6
CIO	-	0,1	0,2	0,03
Entreprises / OPCA	9	9,5	12	12,8
Organismes de formation	11	9,6	7,8	6,9
Travailleurs sociaux	1	6,3	5,3	3,3
Candidatures spontanées	18	11,1	7,1	6,5
Autres structures	4	4,2	6,3	4,2

Ce tableau montre une « reconcentration » des publics dans les structures qui prescrivent les parcours de formation en APP (près de 67 % en 2008 entre les Missions locales et l'ANPE) ainsi qu'une montée en puissance des besoins des entreprises, notamment dans l'apprentissage des technologies de base (informatique et internet).

Le passage par une structure qui accompagne la personne dans l'élaboration de son projet professionnel favorise souvent la réussite du parcours.

Une offre de formation adaptée

Répartition des principaux domaines de formation accessibles en APP en %

	2005	2006	2007	2008
Accompagnement méthodologique	10	4	2	2
Français	13	14	12,6	12
Mathématiques	9	9	9,2	9,9
Raisonnement logique	2	2	1,5	2,1
Monde actuel - Histoire - Géographie	4	2	2,2	2,7
Expression communication	5	19	5	6,8
Langues	3	5	4,3	4,1
Culture technologique de base, bureautique et comptabilité	9	8	6,2	10,3
Informatique (initiation aux logiciels : Word, Acces, Excel, Powerpoint,...)	22	29	37	34,1
Internet (certificat de navigation internet)	3	3	5	2
Autres (biologie, préparation concours AS, sanitaire et sociale sciences...)	20	5	14,8	13,8

Depuis 2 ans, on remarque une évolution importante des demandes de préparation aux concours para médicaux ou administratifs. C'est un des domaines d'expertise du réseau des APP. Les formations les plus recherchées par les entreprises sont celles liées à l'apprentissage de logiciels informatiques, bureautique ou comptable et à la remise à niveau en expression écrite et orale. Ces formations sont contextualisées pour répondre au mieux aux besoins des salariés et/ou de l'employeur et

s'appuient sur l'utilisation du langage professionnel et des documents propres au monde de l'entreprise.

L'APP est un espace d'appropriation des TIC mais également un espace d'expérimentation de nouvelles modalités d'apprentissage par la FOAD (Formation Ouverte et à Distance). En effet, les APP font partie des principaux offreurs de formation à distance et travaillent en réseau avec les partenaires du P@T (Point d'Accès à la Téléformation) sur les territoires.

Des financements multiples

Même si l'Etat a toujours été le partenaire financier principal du réseau des APP de Champagne-Ardenne, notamment pour le financement des publics demandeurs d'emploi, ce dernier s'est efforcé de rechercher des sources de financements complémentaires pour répondre aux attentes de tous les publics.

Les partenaires financiers en %

	2005	2006	2007	2008
Financements Etat (dont convention DRTEFP (+FSE) et contrats aidés du secteur non marchand)	85	86	83	80
Financements Conseil régional	1	1	0,5	1
Financements entreprises (salariés dans le cadre du DIF, CIF, plan de formation,... et contrats aidés du secteur marchand)	6	6	10	14,2
Individuels (qui financent eux-mêmes leur formation)	2	2	1,5	1,5
Autres types de financements (Conseil général, mairies...)	6	5	5	3,3

L'apparition du DIF (Droit Individuel à la Formation) a favorisé l'accueil de publics salariés. L'offre de formation individualisée, déjà organisée par modules dans les APP, a permis très rapidement de répondre aux besoins spécifiques des salariés (en terme de contenus) et aux contraintes du DIF (20h / an).

Trois motivations principales à l'entrée en APP

- environ 55 % des personnes recherchent un accès à l'emploi (par le biais de la préparation à des concours, des examens, ou par une consolidation des connaissances)
- 15 % souhaitent poursuivre par une formation préqualifiante ou qualifiante
- 8 % envisagent un changement d'emploi, un changement de secteur professionnel ou une promotion.